



Communiqué

Festival de la Cité, mesures en matière de circulation et de parcage

Les arts investissent la Cité durant toute la période du festival, du 6 au 11 juillet. La circulation et le stationnement sont difficiles et sérieusement réglementés durant les soirées de spectacles, dès le mardi 6 juillet.

Les arts investissent la Cité durant toute la période du festival, du 6 au 11 juillet. Le stationnement est interdit sur la place du Château jusqu'au 15 juillet et la rue Pierre Viret jusqu'au 13 juillet. La circulation est difficile et sérieusement réglementée durant les soirées de spectacles, dès le mardi 6 juillet.

Des restrictions de circulation touchent le secteur de la Cité en raison du montage des infrastructures depuis le samedi 3 juillet. Le Pont Bessières et la rue Pierre Viret sont notamment fermés au trafic jusqu'au 12 juillet. La circulation est également interdite sur la rue de la Barre (sauf habitant·e·s et livreurs).

Les usager·ères de la route sont prié·e·s de respecter scrupuleusement la signalisation mise en place pour la circonstance, notamment les interdictions de stationner. La police contrôlera les abords du festival en étant particulièrement attentive aux impératifs des services de sécurité, qui doivent être en mesure d'intervenir en tout temps.

La police invite les noctambules à respecter la tranquillité du voisinage en tenant compte des habitants de la Cité.

Les informations COVID-19 en rapport avec l'événement sont disponibles sous ce [lien](#).

Le Corps de police

Lausanne, le 1er juillet 2021